

Enfants à risques de voir leurs droits de protection violés (SMPE)

Annexe 3 de la [NOTE D'ORIENTATION Soutenir les programmes intégrés de protection de l'enfance et d'éducation dans l'action humanitaire](#) telle que mentionnée dans le [Les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire](#).

Mise à jour en octobre 2025

La protection envers les risques à l'égard des enfants, de leurs familles, et de leurs communautés est amplifiée de façon exponentielle pendant les crises. Comprendre les vulnérabilités et disparités historiques caractéristiques des crises dans les services permet aux deux secteurs d'aborder la planification, les interventions, et l'élaboration des politiques d'après une perspective mieux éclairée.

Étant donné que les deux secteurs explorent des interventions programmatiques, posez-vous les questions suivantes :

- Comment ces circonstances et expériences spécifiques de chaque population à hauts risques ont-elles un impact sur les capacités de l'enfant à accéder et participer pleinement et en toute sécurité à l'apprentissage ?
- Quels sont les obstacles ou défis spécifiques qui entravent ou limitent l'accès et la participation ?
- Les interventions existantes en matière d'apprentissage peuvent-elles s'adapter à la protection spécifique des enfants et à leurs besoins en apprentissage sans, avec peu, ou avec des contributions supplémentaires substantielles ? Quelles sont les contributions requises ?
- Les politiques du gouvernement et l'accueil scolaire des cultures/de l'infrastructure, atténuent-elles de façon explicite la protection contre les risques, et favorisent-elles l'équité aujourd'hui et pour l'avenir ?

Considérons les besoins spécifiques des enfants à risques suivants. La liste ne représente que quelques enfants à risques. Chaque intervention doit identifier et analyser les groupes et les risques spécifiques.

Cette note d'orientation se concentre sur les enfants jusqu'au niveau d'éducation secondaire, c'est-à-dire de 9 à 18 ans. Chaque aspect du travail de soutien aux enfants jusqu'à l'âge de 18 ans procure des compétences pertinentes aux jeunes adultes et les habilitent aussi bien à revendiquer leurs droits qu'à les utiliser pour continuer à construire leurs propres résilience et compétences essentielles. L'adolescence et la jeunesse sont des périodes importantes de développement du cerveau, où des environnements protecteurs peuvent appuyer les futures réussites des enfants et même atténuer les impacts de l'adversité vécue dans la petite enfance. Les acteurs humanitaires doivent tenir compte des perspectives et besoins de l'adolescent à la fois dans la diffusion et dans la programmation. Il se peut que la prestation des programmes par le biais des écoles et des groupes de la communauté n'atteigne pas toujours les adolescents, en particulier ceux et celles qui étaient les plus marginalisées avant la crise. Les adolescents et les jeunes peuvent se sentir pris entre l'enfance et l'âge adulte. Ils et elles peuvent ne pas vouloir participer aux activités des enfants, et n'être pas considérées comme matures ou assez âgées pour prendre part aux décisions et aux activités plus importantes effectuées par les adultes au niveau de la communauté. Aussi bien les secteurs de la protection de l'enfance que ceux de l'éducation doivent se focaliser sur les capacités des adolescents et leurs contributions aux interventions humanitaires en plus de leurs besoins. Dans les programmes intégrés, les secteurs doivent fournir des opportunités d'apprentissage protectrices tout en abordant les facteurs de risques liés à l'âge, tels que les comportements élevés de prise de risques ou de violence sexuelle et basée sur le genre. Il existe des opportunités significatives pour révéler et construire des comportements et des compétences chez les adolescents et les jeunes par le biais d'une programmation intégrée ciblée, tout en mobilisant et construisant de façon spécifique les capacités des adolescents et des jeunes pour appuyer la protection et l'apprentissage continu des enfants plus jeunes.

Prendre en compte : Quelles sont les opportunités qui existent ou peuvent être créées pour que les adolescents conçoivent et soutiennent des programmes pour eux et elles-mêmes, pour les enfants plus jeunes, et pour leurs communautés ? Comment les aspirations et les points forts des adolescents et des jeunes sont-ils relevés dans les évaluations et incorporés dans les plans d'intervention ?

[Indicateurs sur les résultats d'apprentissage des adolescents dans des contextes fragiles : Une analyse du paysage](#) (INEE, 2022)

[On the Precipice of Progress: National policy openings that increase forcibly displaced adolescent and youth enrollment and retention in secondary education](#) (SEWG, 2024)

[Shifting Power to Young People - How Young People Can Lead And Drive Solutions in Humanitarian Action](#)
(ActionAid International, Restless Development, 2019)

[With Us and For Us: Working with and for Young People in Humanitarian and Protracted Crises](#) (NRC, UNICEF, 2020)

[Lost Opportunity: Education for out-of-school youth in emergency and protracted settings](#) (NORCAP, 2024)

La petite enfance est la période d'âges allant de 0 à 8 ans. En vue de cette note d'orientation, l'accent est mis sur les âges de 3 à 8 ans car cela couvre la période pré-scolaire dans les premières années d'éducation primaire. Les contextes des crises augmentent de façon significative le besoin de protection contre les risques pour les jeunes enfants, qui se trouvent en période de croissance physique et cérébrale rapide, ce qui risque d'avoir un impact préjudiciable sur leur santé, leur bien-être, et leur développement continu. Les structures de soutien, depuis leurs relations avec les encadrants et la famille jusqu'aux systèmes et structures qui prodiguent des services propices essentiels, peuvent être perturbées ou détruites, impactant ainsi leur sens de stabilité, le moyen d'entretenir des relations et un développement sains, et qui les exposent à nouveau à une protection accrue contre les risques. Ce qu'un enfant traverse dans son jeune âge affecte la façon dont son cerveau se développe et s'adapte à son environnement, et aura des implications à vie sur l'apprentissage, la résilience, et la santé physique et mentale. De façon caractéristique, l'exposition à de mauvaises expériences crée un stress toxique qui peut avoir un impact négatif sur la santé cognitive, socio-émotionnelle et physique de l'enfant, avec des conséquences évidentes sur son éducation. Investir dans le développement de la petite enfance favorise de meilleures opportunités pour que les parents et les personnes à charge (encadrantes) s'impliquent de façon plus volontaire pour prodiguer et soutenir la protection et l'apprentissage préscolaire. Les programmes intégrés ont nécessairement besoin d'une orientation multisectorielle pour garantir les risques multiples, et les impacts négatifs sont atténués de façon solidaire et globale. L'espace de programmation pour les jeunes enfants s'étend essentiellement au-delà de la famille et des interventions dans un centre. A cet âge, les enfants sont davantage dépendants des encadrants et l'impact d'une crise sur la capacité d'un parent/encadrant à être présent et apporter un soutien doit faire partie de toute évaluation ou intervention.

Prendre en compte : Comment créer des perspectives pour les jeunes enfants qui accompagnent leurs aînés dans les environnements d'apprentissage ? Comment les programmes de développement de la petite enfance basés sur la communauté ou à domicile pourraient-ils assurer la transition vers l'enseignement primaire formel ou non formel ? Comment les adolescents et les jeunes pourraient-ils et elles s'impliquer dans l'assistance aux jeunes enfants ?

[Le développement de la petite enfance dans les normes et documents d'orientation humanitaires](#)

(Alliance Moving Minds, 2021)

[Manuel de développement de la petite enfance dans les situations d'urgences](#) (Save the Children, 2017)

[Programme d'orientation de l'UNICEF pour le développement de la petite enfance](#) (UNICEF, 2017)

[Page des ressources sur le développement de la petite enfance](#) (INEE)

[Soins attentifs dans le cadre des situations d'urgences](#) (OMS, 2020)

[Formation d'apprentissage par les loisirs en ligne](#) (LEGO, 2022)

[Document technique #5 : Pédagogie tenant compte du genre en matière d'éducation de la petite enfance](#) (VVOB, 2020)

[Young Children and the Polycrisis, Where to from Here](#) (ECDAN, 2025)

[Compendium of Resources for Family and Caregiving Strengthening in Humanitarian Settings](#) (Alliance, 2023)

Enfants en situation de handicap

'Les enfants en situation de handicap' incluent celles et ceux qui ont, sur le long terme, des handicaps physiques, psychosociaux, intellectuels ou sensoriels (visuels et auditifs). Ces handicaps peuvent conduire à des difficultés de communication ou socio-culturelles qui limitent leur participation en matière d'égalité dans la société. Ceci les expose à de plus grands risques dans les situations de crises humanitaires. Les enfants en situation de handicap ont les mêmes droits humains que toutes et tous les enfants. Les deux secteurs sont bien placés pour identifier et faire face aux risques et obstacles qui empêchent les enfants en situation de handicap d'accéder de façon équitable à des perspectives d'apprentissage de qualité. Les établissements et services devraient être conçus pour l'accès et l'usage de toutes et tous les enfants dans la plus grande mesure du possible et devraient inclure des hébergements et des adaptations pour les enfants en situation de handicap. Durant tout le cycle du programme, les deux secteurs devraient analyser les relations entre le handicap et d'autres facteurs de risques (tels que les filles en situation de handicap, les enfants en situation de handicap qui vivent dans des institutions, etc.) qui pourraient accentuer les difficultés d'avoir accès à, et s'impliquer avec succès dans l'apprentissage et autres services et perspectives. Il est toujours pertinent et nécessaire que les parties prenantes désagrègent les données individuelles et qualitatives par handicap, car les enfants en situation de handicap sont présents dans chaque contexte, et devraient être reconnus par le biais de politiques et de pratiques dans la programmation en situation de crises et post-crises. (SMPE Standard 31) Ajouter que les enfants en situation de handicap commencent souvent l'école plus tard que les autres enfants, si toutefois ils et elles la commencent - est essentiel pour établir des connexions avec les services de mobilisation communautaire et de gestion de cas.

L'éducation inclusive du handicap signifie qu'il faut s'assurer que les obstacles physiques, attitudinaux et financiers n'empêchent pas les apprenants vivant avec un ou plusieurs handicaps de participer à l'éducation. La Convention sur les droits des personnes en situation de handicap, Article 24, met l'accent sur le droit à l'éducation inclusive et interdit la discrimination fondée sur le handicap dans l'éducation. Réussir une éducation intégrant les handicaps de qualité dépend : de l'exigence des normes minimales d'accessibilité pour toutes les écoles, notamment dans les contextes d'urgence, d'un l'investissement dans la formation des enseignants qui donne à toutes et tous les enseignants la possibilité de faire face à la diversité dans la classe et à l'inclusion du handicap en particulier, de veiller à ce que le matériel d'apprentissage et les ressources soient disponibles dans des formats accessibles et soient facilement adaptables, d'investir dans la technologie assistée et des appareils pour les enfants en situation de handicap, veiller à l'implication des organisations qui s'occupent de personnes en situation de handicap en matière de planification et surveillance de l'éducation.

[Qualitative Assessment Approaches for the Protection of Children with Disabilities Within Humanitarian Contexts](#)
(Alliance, 2023)

[Inclusive Education in Emergencies Training Module](#) (INEE, 2024)

[Disability-inclusive Education in Emergencies: Key concepts, approaches, and principles for practice](#) (INEE, 2023)

[Enfants en situation de handicap dans des contextes de conflit armé](#) (UNICEF, 2018)

[Handicap et COVID-19 : Note d'orientation pour projets](#) (Défis liés à l'éducation des filles UKaid, 2020)

[Technologie de l'information et de communication appuyant l'inclusion des enfants en situation de handicap dans l'éducation](#) (Humanité et Inclusion, 2022)

Genre

Le genre joue un rôle essentiel dans la façon dont les enfants sont traités et dont leurs droits sont respectés au sein des familles et des communautés. Les normes de la société liées au genre influent sur les différentes expériences, potentiels et risques encourus des filles et des garçons. Ces 'normes genrées' affectent également les enfants ayant une identité non-binaire ou des caractéristiques sexuelles, par exemple ceux ou celles qui s'identifient comme lesbienne, gay, bisexuel(le) ou transgenre, ou qui sont intersexué(e)s. Les inégalités de genre préexistantes ont tendance à s'accroître au cours d'une crise humanitaire. Des exemples de risques accrus au cours des crises peuvent inclure :

- davantage de mariages précoces et forcés d'enfants et trafic d'enfants par les forces armées ;
- des grossesses précoces ;
- les garçons peuvent être davantage vulnérables face à un recrutement forcé ;
- les enfants transgenres peuvent être exposés à de plus grands risques de violence ou d'obstacles pour accéder aux espaces d'apprentissage ;
- tous les genres peuvent être censés assumer plus de soins ou rechercher des emplois pour assister leur famille, etc.

L'impact sur la capacité de l'enfant à commencer, poursuivre, ouachever une éducation formelle et non formelle peut être significatif. Une analyse des risques et résilience des enfants en fonction du genre devrait être réalisée tout au long du cycle du programme. Les interventions devraient être sensibles aux causes profondes de la discrimination et des inégalités entre les hommes et les femmes, éviter de renforcer ou poursuivre des relations de pouvoir genrées, et soutenir l'égalité entre les hommes et les femmes chaque fois que c'est possible.

[Note d'orientation de l'INEE sur le Genre](#) (INEE, 2019)

[Manuel de formation de l'INEE sur le genre](#) (INEE, 2019)

[Politiques et interventions visant à supprimer les obstacles liés au genre, relatives à la participation et l'apprentissage scolaire des filles dans les pays à faible et moyens revenus : Un examen systématique des preuves](#) (Examen systématique Campbell, 2022)

[Fiche de conseils de l'IASC sur les mesures d'égalité entre les hommes et les femmes](#) (IASC, 2018)

[Navigating Resistance to Gender Transformation Education in Emergencies: 10 Tips for Practitioners](#) (INEE, 2025)

[Transforming Patriarchy: Engaging Men and Boys in Promoting Gender Equity in and through Education](#) (INEE, 2025)

[The Declaration of Gender Justice in Islam. Research and Findings](#) (Islamic Relief Worldwide, 2019)

[Gender responsive Teachers training Pack](#) (Plan International, 2020)

[The Role of Cash and Voucher Assistance in Increasing Equity and Inclusion for Girls and Children with Disabilities in Education in Emergencies](#) (Global Education Cluster CVA Task Team)

Enfants en déplacement : Personnes réfugiées / Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays / personnes apatrides / Enfants migrants

Les enfants réfugiés, déplacés à l'intérieur de leur pays, ou apatrides, sont exposés à des risques accrus d'abus, de négligences, d'exploitation et de violence. Tous les enfants ont les mêmes droits, en vertu de la Convention des droits de l'enfant. Les États ont des obligations de les protéger et de veiller à ce que leurs droits soient respectés. Des obstacles juridiques, politiques, concrets et de discrimination peuvent survenir lorsque l'accès à des services essentiels est refusé aux enfants. Toutes les interventions doivent rechercher des solutions durables pour les enfants, leurs familles, et leurs communautés, par le biais d'interventions programmatiques et l'appui des politiques et des efforts de renforcement des capacités pertinents des autorités. L'inclusion d'une éducation de qualité équitable dans les systèmes éducatifs nationaux contribue à la résilience, prépare les enfants et les jeunes à une participation dans des sociétés solidaires et c'est la meilleure option de politique pour les enfants et les jeunes réfugiés, déplacés et apatrides et leurs communautés d'accueil.

Des sphères juridiques et des politiques prennent en compte les droits des personnes réfugiées, notamment la Convention des réfugiés de 1951 (et son Protocole de 1967) ainsi que le Pacte mondial sur les réfugiés qui procure des protections spécifiques et met l'accent sur les droits spécifiques des personnes réfugiées. Cela inclut le droit à l'éducation formelle. L'éducation non formelle n'est pas référencée, bien qu'elle fasse souvent partie d'une intervention globale d'éducation en situations d'urgence pour les personnes réfugiées. Lorsque les personnes réfugiées retournent dans leurs pays d'origine, ils et elles sont désignées par le terme de 'personne revenue' et nécessitent un soutien spécifique pour se réintégrer, notamment la réintégration dans les systèmes éducatifs. Travailler dans des situations de crises implique donc des encadrements juridiques spécifiques, des aspects et des procédures impliquant les intervenants dans des domaines tels la coordination, travailler avec des gouvernements, la collecte de données et la gestion de l'information, les procédures d'enregistrement, la détermination du statut de réfugié et les solutions durables. Pour ce faire, des directives spécifiques du HCR s'appliquent.

Tous les enfants sont sous la responsabilité du gouvernement du pays dans lequel ils et elles résident. Des protections et des services devraient être offerts en fonction de la politique nationale et des normes. Pour beaucoup de personnes réfugiées et de personnes déplacées, l'absence de documents appropriés peut poser problème. Cela peut faire obstacle à l'accès aux services et à obtenir/bénéficier des services du système juridique, tel que la capacité de s'inscrire et de suivre une éducation formelle dans les pays et les communautés d'accueil.

Ce manque potentiel de documents et de reconnaissance de droits engendre des obstacles importants aux enfants qui s'inscrivent, achèvent, et qui sont reconnus pour leurs réussites scolaires. Dans certains contextes, les enfants réfugiés / déplacées / migrants / apatrides ne figurent pas dans les données infranationales ou nationales, tels que les systèmes de données de l'éducation. Ceci se répercute sur l'affectation de fonds, la formation et l'allocation des ressources, et le suivi des progrès et des difficultés de la formation. Par ailleurs, la langue du pays d'accueil et communautaire et le programme scolaire du pays d'accueil (histoire, culture) peuvent ne pas correspondre aux besoins des enfants en déplacement.

Prendre en compte : Parallèlement aux mesures soutenant les enfants en déplacement, envisager la transférabilité, la certification, et la valeur de la formation académique et des perspectives d'emploi quand ou s'ils et elles s'installent, se réinstallent, ou retournent dans leur pays d'origine.

[Accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants déplacés](#) (UNICEF/IDMC, 2019)

[Éducation, enfants déplacés et intégration dans l'éducation](#) (UNICEF, 2022)

[Éducation des Réfugiés 2030, une stratégie pour l'intégration des réfugiés](#)

[Pacte Mondial sur les Réfugiés](#) (UNHCR, 2019)

[Guide to Refugee Inclusion in National Education Systems](#), World Bank and UNHCR, 2025

[Supporting Integration: A Toolkit for Practitioners Working with Children and Young People on the Move](#) (Family

For Every Child, 2025)

[Education solutions for migrant and displaced children and their host communities](#) (UNICEF, 2022)

[UNHCR Best Interest Procedure Guidelines: Assessing and Determining the Best Interest of the Child](#) (UNHCR,

2021)

Enfants non-accompagnés ou séparés

Dans la plupart des conflits armés, des déplacements massifs de populations, des catastrophes naturelles, de famines / crises alimentaires et d'autres situations de crises, les enfants courent un risque élevé de séparation d'avec leurs familles ou d'autres adultes qui ont leurs charges. Les enfants non accompagnés ou séparés sont l'un des groupes les plus vulnérables lors des situations de crises, souvent privés de soins et de protection. Alors que certains peuvent avoir besoin de prise en charge alternative de façon temporaire, la plupart peuvent retrouver leurs parents/tuteurs, frères et sœurs, membres d'une famille élargie ou d'autres adultes qu'ils et elles connaissent et qui sont disposés et aptes à les prendre en charge et à les protéger.

Les enfants non accompagnés ou séparés sont soutenus par des régimes de protection qui respectent les principes de l'unité de la famille et les intérêts supérieurs de l'enfant. Les éléments de la programmation peuvent inclure la prévention de la séparation, la recherche et la réunification de la famille, le placement provisoire, des solutions à long terme pour celles et ceux qui ne peuvent pas être regroupés, et des interventions de soutien qui favorisent le bien-être et un développement sain. Ceci peut ressembler à :

- Un système substantiel de gestion des cas pour garantir que les meilleurs intérêts des enfants soient évalués, établis et interprétés comme une considération première lors de toutes décisions les concernant.
- Les enfants non accompagnés ou séparés sont prioritaires en ce qui concerne l'accès égal et sûr à l'assistance, à la protection et aux services, notamment l'éducation. Traiter les obstacles financiers et logistiques aussi bien pour ces enfants que pour les personnes qui s'en occupent.

- Un suivi ponctuel, systématique, et un contrôle multisectoriel (a) soutient le regroupement familial et la réinsertion sociale et (b) s'assure que les enfants qui ont été regroupés reçoivent la prise en charge appropriée.
- Soutenir la formation de toutes les personnes encadrantes qui accompagnent les enfants non-accompagnés ou séparés, notamment le personnel enseignant, afin de garantir que l'assurance en soi, la confiance et le sentiment de sécurité des enfants soient renforcés et que les besoins spécifiques soient atteints au niveau de la prise en charge et à l'école. Un soutien constant est fourni aux personnes encadrantes.
- En cas d'interventions spécialisées, les ressources locales doivent être envisagées et soutenues dès lors qu'elles sont dans les intérêts supérieurs de l'enfant.
- Lorsque le regroupement ne peut pas se faire, encourager la prise en charge communautaire qui favorise la culture de l'enfant et qui assure la continuité de l'apprentissage, la socialisation et le développement.
- L'inscription de l'enfant et ses progrès au niveau de l'apprentissage sont officiellement consignés et transférés lors du regroupement de l'enfant.

Les interventions doivent à la fois répondre aux besoins des enfants non accompagnés ou séparés ainsi que prévenir le risque et atténuer les effets de la séparation. Les activités de préparation aux catastrophes en milieu scolaire et communautaire peuvent prévenir et/ou atténuer le risque de séparation et créer des situations d'urgence qui permettent un regroupement rapide avec les familles et les communautés. Les systèmes de protection et de signalement des enfants devraient être sensibles à une éventuelle séparation.

[Ressources pour enfants non accompagnés ou séparés](#) (Alliance)

[Child Protection Minimum Standards](#) (Alliance, 2020), Standard 13

[Inter-Agency Guiding Principles on Unaccompanied and Separated Children](#) (Inter-agency, 2004)

[Field Handbook on UASC](#) (IAWG-UASC, 2016): Core operational guidance across prevention, FTR,

interim/alternative care, and durable solutions, with relevance to education continuity.

[Alternative Care in Emergencies \(ACE\) Toolkit \(IAWG, 2013\)](#): Practical toolkit for designing/monitoring alternative care, highlighting the role of schools in protective care.

[Toolkit on UASC](#) (Alliance, 2017)

[Guidelines on supervised independent living for unaccompanied children](#) (UNHCR, 2021)

[Guidance Note: Primary Prevention of Family Separation](#) (Alliance, 2022)

[Learning Package: Prevention of Separation](#) (Alliance, 2023)

[Child Protection Case Management Training Package for Case Workers in Humanitarian Settings - Level 3](#)

[Unaccompanied and Separated Children](#) (Alliance, 2023)

[UASC Training of Trainers](#) (Alliance, 2023)

Les pratiques culturelles néfastes, telles que le [mariage des enfants](#) et [les mutilations génitales féminines](#) (MGF) sont des pratiques discriminatoires commises régulièrement à long terme que les communautés et les sociétés jugent acceptables. Dans le monde, des centaines de millions d'enfants subissent une forme ou une autre de violence, d'exploitation ou de pratiques néfastes, quoique les filles sont beaucoup plus exposées. La norme culturelle peut s'étendre hors des identités de genre, d'ethnie, de religion, de groupe social ou de caste. Des exemples de pratiques néfastes comprennent :

- Le mariage des enfants et les MGF reflétant des valeurs communautaires qui ont peu de considération pour les filles.
- L'implication dans les moyens de subsistance et le soutien aux familles par des responsabilités pastorales empêchant les garçons d'aller à l'école après un certain âge.
- Les tabous menstruels et les pratiques qui empêchent l'interaction, placent les filles dans un danger additionnel ou d'isolement, et empêchent l'assiduité dans l'éducation.

S'engager avec les communautés et les décideurs politiques peut

Prendre en compte : Comment des programmes intégrés arrivent à corriger les politiques injustes et les perceptions culturelles, les attitudes, et les comportements qui facilitent les pratiques néfastes ?

[Séries de vidéos des SMPE : Standard 8, Violence physique et autres pratiques néfastes](#) (Alliance, 2016)
[Guide pour Mobiliser les Leaders Traditionnels : Le mariage des enfants](#) (Sauvez les Enfants, 2020)
[Secondary Education and Early Marriage in Forced Displacement and Crisis Settings Briefing Paper](#) (Plan

International/UNHCR, Secondary Education Working Group, 2024)

[Preventing and Responding to Child Early Forced Marriage and Unions Technical Guidance](#) (Save the Children, 2021)

[Theory of Change: Prevent and Respond to Child Marriage in Humanitarian and Forced Displacement settings](#) (Plant Internation and Save the Children International, 2025)

Les enfants en contact avec le système judiciaire

Les enfants peuvent interagir avec le système judiciaire en tant que témoins, victimes (rescapés), accusés, déclarés coupables, ou un mélange de ceux-ci. Dans les situations de crises, il n'est pas inhabituel pour les communautés d'être exposées à des niveaux plus élevés des représentants de la loi et d'autres autorités chargées d'intervenir ou de prévenir des troubles. Des groupes d'enfants peuvent avoir une exposition plus fréquente ou être plus vulnérables au sein des systèmes judiciaires et civils. Par exemple, les enfants déplacés et migrant peuvent être détenus aux postes frontières, les enfants ayant été associés aux forces/groupes armés (EAFGA) peuvent être détenus, les enfants travailleurs qui peuvent ne pas détenir de permis ou peuvent ne pas encore avoir atteint l'âge légal de travailler, les enfants ayant été privés de leurs droits par des systèmes et des pratiques judiciaires injustes.

S'appuyant sur les point forts de chaque secteur, les programmes intégrés peuvent fournir des mesures de protection immédiates tout en remédiant et en répondant aux besoins d'apprentissage pour favoriser le regroupement, l'acceptation et les comportements positifs selon le besoin.

[Évaluation inter-agence de la justice pour les enfants dans un contexte humanitaire \(SMPE 14\)](#) (Bureau International des Droits des Enfants, Alliance, 2016)
[Child Protection Minimum Standards](#) (Alliance, 2020), Standard 20
[The United Nations Global Study of Children Deprived of Liberty](#) (Nowak 2019)

Le travail des enfants

Le travail des enfants c'est le travail effectué par des enfants qui n'ont pas l'âge minimum légal pour travailler. La législation nationale fixe normalement différents âges minimums pour différents types de travail. Par exemple, l'âge requis pour un travail normal à plein temps peut commencer à l'âge à partir duquel s'arrête la scolarité obligatoire. Le terme travail des enfants désigne un travail qui est mentalement, physiquement, socialement, ou moralement dangereux et néfaste pour les enfants, et qui interfère avec leur scolarité en les privant de la possibilité de fréquenter l'école, en les obligeant à quitter l'école prématurément, ou en les enjoignant d'essayer de concilier l'assiduité scolaire avec un travail excessivement long et lourd.

Le travail des enfants c'est tout travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité. Le travail des enfants c'est le travail qui interfère avec l'éducation des enfants et qui affecte négativement leur bien-être émotionnel, développemental et physique. De nombreux enfants travailleurs sont engagés dans les pires formes de travail des enfants, y compris le travail forcé, le recrutement par les groupes armés, la traite à des fins d'exploitation, l'exploitation sexuelle, le travail illicite ou le travail dangereux. Les crises humanitaires peuvent accroître la prévalence et la gravité des formes existantes du travail des enfants ou d'en déclencher de nouvelles formes. (Voir aussi les SMPE Standards [9](#) et [11](#).)

Tous les enfants sont protégés contre le travail des enfants, en particulier les pires formes de travail infantile, qui peuvent être liées ou être aggravées par la crise humanitaire. Les agences doivent aider les enfants à quitter le travail forcé, soutenir leur réintégration dans leur famille (si nécessaire) et réintégrer l'éducation, le cas échéant. Dans les cas où cela n'est pas possible, il est important de :

- Viser la réduction des risques en diminuant les heures de travail,
- Soutenir la transition de sortie des pires formes de travail des enfants,
- Collaborer avec les familles, les communautés, les employeurs et les systèmes pour veiller à ce que les risques de protection soient atténués dans la mesure du possible,
- Veiller à ce que des possibilités d'apprentissage alternatives, flexibles et protectrices existent et soient accessibles aux enfants travailleurs.

[Prévention et réponse au travail des enfants dans l'action humanitaire](#) (Alliance, 2019)
[Child Protection Minimum Standards](#) (Alliance, 2020), Standard 12

[Child Labour and Education in Humanitarian Settings](#) (Alliance, INEE, 2023)

[Preventing and Responding to Child Labour in Humanitarian Action](#) (Alliance, 2021)

[Child Labour Case Study | Promoting Education to Prevent Child Labour Among Adolescent Girls in Lebanon](#)

Enfants Associés aux Forces / Groupes Armés (CAAFAG)

« Les conflits armés ont un impact dévastateur sur les enfants, les exposant à la violence, au déplacement forcé, à la séparation d'avec leur famille, aux perturbations extrêmes des services de base et à la perte des possibilités d'apprentissage et d'emploi. Ils imposent également de la souffrance à travers de graves violations des droits des enfants, telles que exploitations sexuelles, viols et autres violences sexuelles graves, meurtres et mutilations, et enrôlement dans les forces et groupes armés. L'enrôlement ou l'utilisation d'enfants dans les forces armées et les groupes armés fait référence à la conscription ou à l'enrôlement obligatoire, forcé ou volontaire d'enfants dans tout type de force armée ou de groupe armé. Il s'agit de l'une des six violations graves contre des enfants en temps de guerre, et pourtant le nombre d'enfants recrutés ne fait qu'augmenter.

Les enfants associés aux forces armées et aux groupes armés (EAFGA) sont d'âges, de sexes et d'ethnies variées. Garçons et filles sont utilisées par les forces armées et les groupes armés de différentes façons, entre autres comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers et espions. Souvent ils et elles sont aussi victimes d'exploitation sexuelle. Certains sont impliqués dans des actes d'intimidation, d'enlèvement, ou de mariage forcé. D'autres peuvent considérer l'enrôlement comme une stratégie de survie face à la pauvreté, au manque d'accès à l'éducation et à l'emploi, à la violence domestique ou à des normes sexuelles oppressives. Alors que l'expérience des filles associées aux forces armées et aux groupes armés est largement ignorée, elles n'en sont pas moins concernées que les garçons quand il s'agit de participer directement à un conflit armé ou d'en être témoin.

L'association avec les forces armées et les groupes armés expose les enfants à des violences physiques, psychologiques et sexuelles, et perturbe profondément leur développement et leur future vie. Quand ils et elles quittent les forces armées et les groupes armés, les enfants et leurs familles subissent souvent des niveaux élevés de stress, comme l'adversité socio-économique, les préjugés et la discrimination. Les opportunités éducatives perdues et les difficultés à atteindre les principaux objectifs de la vie font que de nombreux enfants se sentent mal équipé pour contribuer à leur famille et à l'économie locale lors de leur retour à la vie civile. Certains enfants anciennement recrutés et utilisés sont détenus pendant de longues périodes, jugés pour avoir participé à des hostilités considérées comme illégales, et exposés à la torture et à l'insécurité. Le fait d'être séparés de leur famille et la perte d'être chers compromet également leur bien-être et leur développement sain. » (Alliance, 2022b)

[Bercé par le conflit : Implications de la Programmation](#) (Université des Nations Unies, 2018)

[Note Technique sur les filles associées aux forces et groupes armés](#) (Alliance, 2020)

[Santé Mentale et Soutien Psychosocial dans les Programmes CAAFAG](#) (Alliance, 2022)

[Child Protection Minimum Standards](#) (Alliance, 2020), Standard 11

[Education Interventions for Children Associated with Armed Forces and Armed Groups](#) (Alliance, 2023)

[Education for children and young people formerly associated with armed forces and armed groups. Guidance for teachers and educators.](#) (SRSG CAAC, 2025)

[Guiding Principles for the Domestic Implementation of a Comprehensive System of Protection for Children Associated with Armed Forces or Armed Groups](#) (ICRC, 2011)

[Childhood in Rubble: The Humanitarian Consequences of Urban Warfare for Children](#) (ICRC, 2023) this document includes other vulnerabilities as well